

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN RÉGION

POUR LES LYCÉENS
ET LES APPRENTIS

Littérature

Musique

Cinéma

Arts Visuels

Spectacle vivant

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

www.bourgognefranche-comte.fr

Retrouvez-nous sur   

ÉDITO



La Région Bourgogne-Franche-Comté initie ou soutient neuf dispositifs d'éducation artistique et culturelle à destination des lycéens et apprentis, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) des Rectorats de Besançon et de Dijon :

Architecture et patrimoine : regards de lycéens et apprentis • Artistes plasticiens au lycée • Bourgogne-Franche-Comté reporter • Culture pour tous • L'Échappée littéraire • L'Échappée musicale • Lycéens et apprentis au cinéma • Lycéens et apprentis au spectacle vivant • Musiques actuelles au lycée.

L'objectif de ces dispositifs est de susciter la curiosité des apprenants et de leur donner envie d'aller voir plus loin, tant pendant leur scolarité que tout au long de leur vie d'adulte.

L'éducation artistique et culturelle est fondée sur 3 principes :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours de formation,
- Développer et renforcer la pratique artistique,
- Permettre la rencontre des artistes et des œuvres, ainsi que la fréquentation de lieux culturels.

Cette démarche permet également de soutenir des artistes, des structures et des acteurs culturels implantés sur le territoire.

Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

	POUR UNE BONNE ORGANISATION	5
	DISPOSITIF COMPLÉMENTAIRE EVEIL.....	5
	ARCHITECTURE ET PATRIMOINE : REGARDS DE LYCÉENS ET APPRENTIS	6
	ARTISTES PLASTICIENS AU LYCÉE	7
	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ REPORTER.....	8
	CULTURE POUR TOUS	10
	L'ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE.....	12
	L'ÉCHAPPÉE MUSICALE	14
	LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA	16
	LYCÉENS ET APPRENTIS AU SPECTACLE VIVANT..	18
	MUSIQUES ACTUELLES AU LYCÉE.....	19

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE : REGARDS DE LYCÉENS ET APPRENTIS

Architecture et patrimoine : regards de lycéens et apprentis a pour vocation de rendre les élèves sensibles à leur environnement (espace scolaire, quartier et/ou ville) en portant un nouveau regard sur celui-ci avec l'aide d'un professionnel du cadre de vie (architecte, urbaniste, paysagiste ou designer). Cette initiation du regard se fait par le biais d'une approche citoyenne et artistique (observation, enquête, exploration, description, comparaison et création) qui favorise la réalisation d'un témoignage artistique ou d'une intervention in situ.

ÉTAPES

- 30h d'ateliers avec les jeunes concernés (une ou plusieurs classes entières, groupe de volontaires), en fonction du projet pédagogique développé lors de la candidature, des spécificités de l'établissement et de l'approche artistique souhaitée.
- La visite d'une création contemporaine.
- Une restitution au sein de l'établissement, ouverte à tous afin de mettre en valeur les créations des élèves (exposition, installation, projection, ...) et transmettre leurs observations et ressentis.

DATES À RETENIR



- Courriels, échanges téléphoniques avec le CAUE et dépôt des candidatures au plus tard début **juin**.
- Sélection des candidatures **fin juin**.
- Mise en place opérationnelle avec le CAUE et son intervenant **avant novembre**.
- Ateliers et visites **entre l'automne et le printemps**.



CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Emmanuelle Denavit-Feller
Direction Culture, Sport, Jeunesse
emmanuelle.denavit@bourgognefranchecomte.fr
03 80 44 40 51

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Doubs
Karine Terral
sensibilisation@caue25.org
03 81 82 71 14

ARTISTES PLASTICIENS AU LYCÉE

Artistes plasticiens au lycée vise à enrichir le regard des élèves et apprentis de Bourgogne-Franche-Comté sur la création contemporaine et le travail des artistes tout en leur permettant de se familiariser avec des lieux culturels. Une résidence d'artiste se déroule dans l'établissement et les élèves bénéficient en outre d'une visite dans un musée ou dans un centre d'art contemporain.

Les projets de résidences sont proposés par des structures travaillant dans le domaine des arts visuels. Ils diffèrent selon l'implantation géographique des établissements.

ÉTAPES

- Un temps d'échanges entre les enseignants et les structures culturelles pour concevoir et organiser la résidence (d'environ 30h) au sein de l'établissement. La mise en œuvre d'un processus de création avec les jeunes concernés (une ou plusieurs classes entières, groupe d'élèves), en fonction du projet pédagogique, des spécificités de l'établissement et de l'approche artistique.
- La visite d'un lieu de création contemporaine.
- Une restitution dans l'établissement, ouverte à tous, afin de mettre en valeur les créations des élèves (exposition, installation, projection,...) et transmettre leurs observations et ressentis.

DATES À RETENIR



- La Région Bourgogne-Franche-Comté envoie un courrier d'information aux chefs d'établissement **entre mai et juin.**
- Candidature des établissements **et choix des classes bénéficiaires entre mai et juin.**
- Mise en place opérationnelle avec les structures culturelles **à l'automne.**
- Déroulé des résidences, visites et restitutions **de novembre à juin.**

CONTACTS



Région Bourgogne-Franche-Comté
Emmanuelle Denavit-Feller
Direction Culture, Sport, Jeunesse
emmanuelle.denavit@bourgognefranchecomte.fr
03 80 44 40 51

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ REPORTER

Ce concours journalistique vise à sensibiliser les jeunes lycéens à l'importance d'une lecture régulière et éclairée de la presse, sur papier ou sur le web, dans le but de se forger des opinions, une identité et de les mettre en forme.

ÉTAPES

- Réalisation d'une production médiatique d'information en version papier et/ou un média en ligne.
- Présélection de 8 productions par catégorie par le jury.
- Présentation orale des productions présélectionnées par les élèves devant le jury à l'occasion de la cérémonie de remise des prix organisée en mars pendant la semaine de la presse dans l'école.
- Les prix sont décernés aux trois premiers pour chaque catégorie. Premier prix : visite d'une rédaction d'un journal ; deuxième prix : abonnement individuel pour chaque jeune du groupe à un journal d'information ; troisième prix : livres autour de la presse.

DATES À RETENIR



- **Septembre** : envoi de l'appel à candidatures à tous les lycées publics et privés
- **Mi-octobre** : réception des inscriptions des établissements volontaires
- **Novembre** : journée de formation des enseignants
- **Février** : présélection par le jury de 8 productions par catégorie
- **Mars** : cérémonie de remise des prix : présentation orale des journaux par les élèves devant le jury puis table ronde avec des journalistes professionnels



CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté

Céline Gauvin

Direction des lycées – Service Accueil et vie des lycéens

celine.gauvin@bourgognefranchecomte.fr

03 80 44 33 55



BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

Jeudi 23 mars 20

CULTURE POUR TOUS, PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE SUR LE TEMPS SCOLAIRE À DESTINATION DES LYCÉENS ET DES APPRENTIS

La Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage à soutenir les initiatives d'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire à destination des lycéens et des apprentis. Cette aide se veut complémentaire aux dispositifs soutenus ou mis en œuvre par la Région en partenariat avec la DRAC, la DRAAF et les Académies de Besançon et de Dijon et a vocation à participer au financement de projets portés en partenariat par des structures culturelles, et par un ou plusieurs EPLE (Établissements publics locaux d'enseignement).

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligibles, les projets d'action culturelle sur le temps scolaire à destination des lycéens et apprentis doivent remplir les conditions suivantes :

- Intégrer les 3 piliers de l'EAC (Éducation artistique et culturelle) : la fréquentation d'œuvres et de lieux culturels, la rencontre avec un artiste, la pratique artistique.
- S'inscrire dans un partenariat entre l'établissement et la structure culturelle, prioritairement dans les esthétiques non proposées dans les dispositifs EAC spécifiques mis en place par la Région (cinéma, théâtre, arts plastiques, architecture, musiques actuelles).
- Les ateliers de pratique artistique récurrents sont considérés comme inéligibles.

Les projets pourront être transversaux à plusieurs domaines artistiques et/ou intervenir sur plusieurs établissements.

Le financement ne peut pas être cumulé avec un financement au titre d'EVEIL (Enveloppe pour la Vie, l'Epanouissement et l'Implication des Lycéens).

MONTANT

Le montant de l'aide est plafonné à 3 000 € dans la limite de 70 % des dépenses engagées pour la mise en œuvre du projet.

BÉNÉFICIAIRES

Associations, entreprises du secteur culturel, établissements publics culturels, collectivités ou EPCI, EPLE (Établissements publics locaux d'enseignement).

PROCÉDURE

Les dossiers devront être déposés entre le 1^{er} avril et le 31 mai 2020 via le site institutionnel :

www.bourgognefranche-comte.fr

Aucun dossier papier ne sera pris en compte.

En dehors des dates énoncées sur le site, les dossiers seront jugés irrecevables.



CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté

Emmanuelle Denavit-Feller

Direction Culture, Sport, Jeunesse

emmanuelle.denavit@bourgognefranche-comte.fr

03 80 44 40 51

L'ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE : PRIX DES LYCÉENS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'Échappée littéraire vise à favoriser la lecture et la découverte de la création littéraire et graphique contemporaine auprès des jeunes lycéens de la région.

ÉTAPES

- Sélection de 30 lycées.
- Dotation à chaque lycée des 8 ouvrages en compétition sur la base d'une collection pour 6 élèves (4 romans + 4 BD).
- Rencontres avec les auteurs et actions pédagogiques menées tout au long de l'année en privilégiant des actions avec les libraires de proximité : visites relatives à la chaîne du livre et autour des œuvres ; implication d'intervenants pour des expériences de créations avec les lycéens (vidéaste, photographe, sculpteur, comédien, slameur, danseur...)
- Vote individuel en ligne pour élire le roman et la bande dessinée lauréats.
- Cérémonie de remise des prix en présence des 30 classes participantes, des auteurs sélectionnés et des partenaires du dispositif. Une dizaine de projets autour des livres de la sélection sont présentés sur scène sous différentes formes : saynètes, chorégraphies, musique, lectures, courts-métrages puis annonce des résultats officiels.

DATES À RETENIR



- **Juin** : envoi de l'appel à candidatures à tous les lycées publics et privés et réception des inscriptions des établissements volontaires.
- **Début juillet** : sélection de 30 lycées.
- **Juillet** : commande des ouvrages sélectionnés.
- **Octobre - novembre** : journée de formation des enseignants.
- **De décembre à avril** : rencontres avec les auteurs.
- **Fin avril** : vote individuel en ligne pour élire les lauréats roman et bande dessinée.
- **Fin mai** : cérémonie de remise des prix.



CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Céline Gauvin
Direction des lycées - Service Accueil et vie des lycéens
celine.gauvin@bourgognefranchecomte.fr
03 80 44 33 55



L'ÉCHAPPÉE MUSICALE

L'Échappée musicale vise à encourager et valoriser les pratiques musicales en groupe des lycéens pour développer en ce domaine leur capacité d'initiative et de création. Les lycéens doivent monter un groupe de musique au sein de leur lycée et proposer une reprise de leur choix et une composition originale.

ÉTAPES

- Inscription d'un seul groupe par établissement de 6 personnes maximum (6 lycéens ou 2/3 lycéens + 1/3 d'autres membres de la communauté éducative).
- Présélection de 3 groupes sur captation vidéo par un jury composé de professionnels.
- Journée de préparation des groupes présélectionnés dans une salle de musiques actuelles.
- Passage sur scène des 3 groupes en condition de concert, lors de la cérémonie de clôture de l'Échappée littéraire. La sélection finale consiste en une évaluation professionnelle du jury et à un applaudimètre ou une mesure de décibels du public présent.
- Récompenses : 1^{er} prix : bon d'achat de 1 000 € + enregistrement avec pressage de CD remis à chaque membre du groupe ; 2^e prix : bons d'achats d'une valeur de 750 € ; 3^e prix : bons d'achats d'une valeur de 500 €. Les bons d'achats seront à utiliser dans des magasins de musique spécialisés.

DATES À RETENIR



- **Septembre** : envoi de l'appel à candidatures à tous les lycées publics et privés
- **Novembre** : réception des inscriptions des établissements volontaires
- **Avril** : présélection de 3 groupes par le jury
- **Mai** : journée de formation dans une salle de musique actuelle
- **Fin mai** : passage sur scène devant le jury pour la sélection finale à l'occasion de la cérémonie de remise des prix de L'Échappée littéraire

CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Céline Gauvin
Direction des lycées – Service Accueil et vie des lycéens
celine.gauvin@bourgognefranchecomte.fr
03 80 44 33 55



LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

Lycéens et apprentis au cinéma offre une initiation à la culture cinématographique aux lycéens et apprentis de Bourgogne-Franche-Comté. Au cours d'une année scolaire, les classes inscrites voient au minimum trois films dans le cinéma le plus proche de leur établissement. Les élèves bénéficient en outre d'actions complémentaires : rencontres avec des artistes et des techniciens, ateliers de pratique ou d'analyse filmique, concours de critique vidéo, partenariat avec des festivals, etc. Des ressources sont mises en ligne et des documents pédagogiques sont édités à destination des enseignants, des élèves et des salles de cinéma. Des formations sur les films sont organisées pour les enseignants.

ÉTAPES

- Inscriptions des classes début septembre auprès de l'Artdam ou des 2 Scènes selon l'académie de rattachement de l'établissement.
- Formations des enseignants entre octobre et mars pour l'académie de Besançon et en octobre pour l'académie de Dijon.
- Diffusion des documents pédagogiques aux enseignants en octobre et en novembre.
- Interventions en classe et dans les cinémas d'octobre à juin.
- Projections des films dans les cinémas d'octobre à mai.

DATES À RETENIR



- **Début septembre** : inscription auprès de l'Artdam ou des 2 Scènes et choix des films.
- **Début septembre** : inscription des enseignants aux formations.



CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Emmanuelle Denavit-Feller
Direction Culture, Sport, Jeunesse
emmanuelle.denavit@bourgognefranchecomte.fr
03 80 44 40 51

Les 2 Scènes, Scène nationale de Besançon, pour l'Académie de Besançon
Marc Frelin
marc.frelin@les2scenes.fr - 03 81 51 03 12 - 03 81 55 37 28 (ligne directe)
www.les2scenes.fr/lyceens-apprentis-au-cinema

L'Artdam, pour l'Académie de Dijon
Théo Nesme
lac@artdam.asso.fr - 03 80 67 08 67 (ligne directe)
www.lyceensaucinema.com / www.artdam.asso.fr
www.facebook.com/Lyceens.Apprentis.au.cinema.Bourgogne/
La Web TV : vimeo.com/channels/laactv

LYCÉENS ET APPRENTIS AU SPECTACLE VIVANT

Lycéens et apprentis au spectacle vivant porte le regard des élèves et apprentis de Bourgogne-Franche-Comté sur la création théâtrale, tout en leur permettant de découvrir et de se familiariser avec les lieux de diffusion de spectacle vivant. Des petites formes théâtrales (extrait d'une pièce jouée par des comédiens professionnels devant les élèves dans les établissements dans trois mises en scène différentes) sont complétées par une sortie dans un lieu de diffusion et par l'accès à un atelier de sensibilisation dispensé par un artiste ou un technicien du spectacle vivant.

ÉTAPES

- Formation des équipes enseignantes à la rentrée.
- Tournée de la « petite forme » dans les établissements, de fin septembre à mi-décembre. Sortie à un spectacle en salle durant l'année (programmation en soirée).
- Atelier de sensibilisation de 3h (6h si dédoublement de la classe), à définir avec la structure culturelle partenaire en fonction du parcours.

DATES À RETENIR



- **Entre mars et avril** : envoi de l'appel à candidater, réception des candidatures et choix des classes bénéficiaires.
- **Avant l'été** : choix des spectacles proposés par la structure culturelle partenaire de l'établissement, définition des calendriers des sorties et du planning de tournée de la « petite forme ».
- **De septembre à décembre** : tournée de la « petite forme » dans les établissements.
- **De septembre à juin** : sortie à un spectacle en salle.



CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Emmanuelle Denavit-Feller
Direction Culture, Sport, Jeunesse
emmanuelle.denavit@bourgognefranche-comte.fr
03 80 44 40 51

Côté Cour
Jean-Noël Matray
jnmatray@cotecour.fr
et
Camille Maréchal
cmarechal@cotecour.fr
03 81 25 51 45

MUSIQUES ACTUELLES AU LYCÉE

Musiques actuelles au lycée sensibilise les lycéens et les apprentis de Bourgogne-Franche-Comté aux musiques actuelles et leur ouvre les portes des lieux de diffusion de musiques actuelles proches de leur bassin de vie. Les élèves bénéficient d'ateliers en classe animés par des artistes et assistent à un concert. Ils peuvent également découvrir la filière musicale et ses différents métiers grâce à des rencontres avec des professionnels.

ÉTAPES

- Un temps de formation avec les enseignants.
- Des ateliers de 6h avec les jeunes concernés (une ou plusieurs classes entières, groupe d'élèves).
- Une action de médiation avec un professionnel d'une salle partenaire.
- La participation à un concert dans une salle partenaire (programmation en soirée).

DATES À RETENIR



- **Au printemps** : envoi de l'appel à candidater, réception des candidatures et sélection des classes bénéficiaires.
- **A l'automne** : formation des enseignants
- **De novembre à mars** : ateliers dans les établissements.
- **De janvier à juin** : actions de médiation avec les professionnels du milieu culturel
- **De février à juin** : concerts.



CONTACTS

Région Bourgogne-Franche-Comté
Emmanuelle Denavit-Feller
Direction Culture, Sport, Jeunesse
emmanuelle.denavit@bourgognefranchecomte.fr
03 80 44 40 51

JM France Bourgogne-Franche-Comté
Lucie Mathey
actionculturelle.bfc@jmfrance.org

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

4, square Castan
CS 51857
25031 Besançon CEDEX

0970 289 000

www.bourgognefranchecomte.fr

Retrouvez-nous sur   